

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 06 MARS 2023

DOSSIER N° 09

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023 - BUDGET PRINCIPAL**CONTEXTE**

Jusqu'à présent, les collectivités de plus de 3 500 habitants étaient tenues d'organiser un débat d'orientation budgétaire (DOB) dans les deux mois précédant le vote du budget primitif. L'article 107 de la loi NOTRe est venu étoffer les dispositions relatives au DOB en accentuant l'information aux conseillers communautaires. Le débat doit désormais s'organiser autour d'un rapport d'orientations budgétaires (ROB) qui présente notamment les grandes orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels envisagés, la structure de la dette, ou encore l'évolution des effectifs et des rémunérations.

Le budget 2023 s'inscrit dans un contexte de forte inflation et d'incertitudes économiques, alors que le législateur a de nouveau modifié le panier fiscal.

AVIS PREALABLE DU BUREAU :

Le bureau a émis un avis favorable unanime lors de sa séance du 13 février 2023.

NATURE DE LA DÉLIBÉRATION

Il est proposé au conseil communautaire de :

- ❖ **APPROUVER** le rapport d'orientations budgétaires pour le budget principal 2023
- ❖ **DIRE** que les attributions de compensation pour 2023 sont les suivantes, sous réserve de nouveaux transferts de charges durant l'année 2023 :

	AC 2022	AC 2023			
BUSSY ST GEORGES	7 917 721 €	7 884 866 €	GUERMANTES	39 906 €	38 530 €
BUSSY ST MARTIN	160 143 €	159 332 €	JABLINES	61 638 €	52 494 €
CARNETIN	6 875 €	6 330 €	JOSSIGNY	107 680 €	106 856 €
CHALIFERT	6 994 €	-10 383 €	LAGNY	2 679 318 €	2 489 482 €
CHANTELOUP	125 145 €	120 401 €	LESCHES	-8 282 €	-9 174 €
COLLEGIEN	1 466 746 €	1 445 080 €	MONTEVRAIN	1 920 301 €	1 906 425 €
CONCHES	-27 193 €	-29 288 €	POMPONNE	15 154 €	10 313 €
DAMP MART	4 122 €	72 €	PONTCARRE	283 270 €	257 043 €
FERRIERES EN BRIE	2 076 075 €	2 071 955 €	ST THIBAULT	2 689 735 €	2 681 999 €
GOUVERNES	18 705 €	17 294 €	THORIGNY	86 578 €	74 393 €
			TOTAL	19 630 631 €	19 274 020 €

PIECE(S) JOINTE(S)

Annexe 09 - ROB_PRINC_2023.pdf ,